



## Les négociations s'intensifient dans les marchés d'alimentation Provigo de la Côte-Nord

**Baie-Comeau, le 17 novembre 2010** - Depuis plus de deux semaines, les employés syndiqués des quatre marchés d'alimentation Provigo de la Côte-Nord ont entrepris des moyens de pression en vue du renouvellement de leur convention collective.

Affiliés à la CSN, les travailleuses et travailleurs des magasins de Forestville, Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles ont accepté récemment de débiter des moyens de pression pouvant aller jusqu'au déclenchement de la grève au moment jugé opportun.

Les demandes syndicales portent essentiellement sur les douze points d'une plate-forme nationale à laquelle une trentaine de syndicats CSN ont individuellement adhéré. En plus des salaires, leurs demandes portent sur la conciliation famille-travail, la procédure d'affichage et d'attribution de postes, les avantages sociaux et l'arbitrage médical. Quelques demandes plus locales sont aussi sur la table.

Sur la Côte-Nord, le fait d'être regroupé sous une seule bannière justifie le choix des parties de ne tenir qu'une table de négociation. Depuis que les véritables discussions ont été amorcées début août, deux rondes de trois jours chacune n'ont toujours pas permis d'en arriver à une entente sur les clauses normatives.

Les négociations acheminent présentement sur une demande de l'employeur ayant trait à la disponibilité des employés à temps partiel. L'irritant majeur de cette demande tient au fait qu'elle créerait deux classes d'employé-e-s à temps partiel, ceux disponibles 6 jours sur 7 et tous les autres. Les premiers bénéficiant d'une priorité dans l'attribution des heures de travail. Actuellement, c'est l'ancienneté qui détermine cette priorité.

Pour manifester leur désaccord, les travailleuses et travailleurs ont cessé de porter leurs uniformes et portent un tablier énonçant leurs revendications. D'autres gestes de visibilité pourront aussi s'ajouter à ces moyens de pression d'ici la prochaine ronde de négociation prévue les 22, 23 et 24 novembre.

Les conventions collectives sont échues depuis le 21 mars. Les quatre syndicats regroupent près de 200 travailleuses et travailleurs et sont affiliés à la Fédération du commerce et au Conseil central Côte-Nord qui compte plus de 50 syndicats représentant 5 300 membres de Tadoussac à Blanc Sablon.

-30-

Pour information

Serge Fournier FC-CSN, téléphone : 514 598-2194

Guillaume Tremblay CCCN-CSN, téléphone : 418 295-6722